ELECTIONS LEGISLATIVES du 14 JUIN 1981

3e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

Electrices, Electeurs,



Jean-Charles CAVAILLÉ

Le dimanche 14 Juin, vous allez exprimer un vote capital pour la France et pour le Morbihan.

***Pour la France, car, vous allez choisir le régime politique** dans lequel nous allons tous vivre.*

***Pour votre circonscription, vous allez désigner votre Député,** c'est-à-dire, celui qui aura la charge écrasante en toutes hypothèses d'être votre défenseur et, bien souvent, votre recours.*

Je suis votre Député sortant et, entre nous les choses sont bien claires car, vous connaissez mes positions et mon action.

*Lorsque vous m'avez élu en 1978, je vous ai donné l'assurance que je travaillerais **dans l'intérêt général du pays et au service de tous, sans aucune distinction d'opinion.** C'est ce que je me suis efforcé de faire, assurant mon mandat national avec assiduité, tout spécialement au sein de la Commission des Affaires Sociales, Familiales et Culturelles dont je suis membre au Parlement.*

Durant ces 3 années, dans notre circonscription, j'ai été entièrement et complètement disponible et accessible. J'ai reçu lors de mes permanences fixes ou itinérantes dans chacune des communes de la 3e Circonscription, des milliers de personnes, familles ou délégations.

Mon secrétariat et moi-même, avons traité, pendant ce laps de temps, plus de 20.000 dossiers et je me suis particulièrement penché, vous le savez, sur l'action sociale. Au niveau parlementaire, j'ai déposé 99 questions écrites au Gouvernement, dans des domaines aussi différents et aussi variés les uns que les autres (agriculture, budget, commerce et artisanat, culture et communication, économie, éducation, industrie, jeunesse, sports, loisirs, justice, postes et télécommunications, santé, transports, travail) etc...

J'ai travaillé en étroite liaison avec tous les élus locaux et dialogué avec les représentants des syndicats et des associations.

Pour la France, nous devons exprimer ensemble le choix d'un régime de liberté dans tous les domaines, sans changement de société.

Nous avons la liberté scolaire, la liberté d'entreprendre, la liberté de la presse, la liberté dans le travail, la liberté de s'exprimer, de se soigner... Ces libertés peuvent être remises en cause demain si on collectivise notre pays sous prétexte de lui apporter plus de bonheur. D'ailleurs, existe-t-il ce bonheur dans les pays qui ont essayé ces recettes miracles ?



Henri LE BRETON

Le monde entier se débat dans une crise économique sans précédent, par sa durée et son ampleur. Aucune nation n'y échappe et notre pays ne peut donc faire exception. L'activité économique est ralentie, le chômage angoissant, les progrès sociaux plus lents.

C'est dans ce contexte que le Parti Communiste et le Parti Socialiste présentent des promesses, certes, alléchantes, mais qui, après une brève période d'euphorie, ruineraient à coup sûr notre pays.

Un vote favorable pour le Parti Socialiste et le Parti Communiste aux prochaines élections législatives, entraînerait la création en France, d'un état socialiste. La gestion économique et financière qui en résulterait avec ses excès, se terminerait, comme celà a toujours été le cas dans notre pays, comme à l'étranger, par un appauvrissement général.

C'est pourquoi, vous devez être conscients que, bien qu'ayant voulu changer de politique, vous ne désirez pas changer de société et, pour celà, vous ne remettrez pas les deux clés, celle du législatif et celle de l'exécutif dans la même main, celle de l'actuel Président de la République qui a, d'ailleurs, déclaré qu'il gouvernerait avec la majorité qui sortirait des urnes.

Vous avez donc le pouvoir, par votre vote, de recentrer la politique française et d'épargner les excès et les abus d'un état socialo-communiste. Vous ferez, ainsi, prédominer les intérêts fondamentaux auxquels nous sommes tous attachés, ceux d'une République libérale, sociale, moderne, n'étant pas démagogique, donc, une République capable de servir le bien commun des françaises et des français.

Dans le droit fil de l'Union pour une Nouvelle Majorité et connaissant les immenses qualités d'Henri LE BRETON, maire de BULEON, Conseiller Général de SAINT-JEAN-BREVELAY avec qui j'ai longtemps travaillé, je lui ai demandé de faire équipe avec moi pour vous servir.

Vous ne douterez pas que cette union s'est faite pour le bien de tous, dans le souci d'un travail d'équipe qui peut se résumer de la manière suivante : dynamisme, compétence, efficacité et disponibilité.

VOTEZ

Je reste convaincu que vous nous aurez entendus et que vous voterez tous pour nous, dès le 14 Juin prochain.

Jean-Charles CAVAILLÉ

Député du MORBIHAN
Conseiller Régional de BRETAGNE
Conseiller Général du MORBIHAN
Maire de NOYAL-PONTIVY

Henri LE BRETON

Conseiller Général du MORBIHAN
Maire de BULEON
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Candidats de l'Union pour une Nouvelle Majorité

Imp. typo-offset Gérard LORGEOUX, Locminé